



Flash info Groupe Gfi

<http://gfi.fieci-cfecgc.org>

cgcgfi@free.fr

tél : 06 83 09 41 92

n°48 - 21 Juillet 2017

Réforme du Code du travail :

LA CFE-CGC MOBILISÉE TOUT L'ÉTÉ



Accord de branche et d'entreprise, contrat de travail, indemnités prud'homales, licenciement économique, CDI de chantier, instances représentatives du personnel... de nombreux sujets fondamentaux sont au centre des enjeux de la **réforme du Code du travail portée par le gouvernement**.

Durant la concertation avec les partenaires sociaux, la **CFE-CGC** a fait des propositions et fixé des lignes rouges face à un projet très controversé qui suscite de plus en plus d'inquiétudes. La **CFE-CGC** redoute que des dispositions nouvelles de précarisation du travail introduites par la future loi ne dégradent un peu plus la situation de l'emploi et de l'économie.

Décryptage des principales mesures et des positions de la **CFE-CGC**, communiqués, vidéos et visuels, interventions médias de la direction confédérale : toutes les infos essentielles sont compilées dans notre dossier ci-dessous.

Durant cet été de tous les dangers, la CFE-CGC reste plus que jamais mobilisée au service des salariés !



LE MAG

12 POINTS CLÉS DE LA RÉFORME

Lecture d'été :



QUELLE SOCIÉTÉ POUR DEMAIN ?



**Projet de Loi Travail : la CFE-CGC dit NON à la
précarité généralisée !**

13 juillet 2017

COMMUNIQUÉ

QUEL AVENIR POUR L'ENTREPRISE ET SES SALARIÉS ?

Présentée comme une réforme phare de son quinquennat par le président de la République, la refonte du Code du travail suscite l'inquiétude d'une grande partie de la population.

Avec l'exécutif, nous partageons l'objectif prioritaire d'améliorer l'emploi. À cette fin, la CFE-CGC, considérant que la compétitivité des entreprises passe aussi par un dialogue social équilibré, n'a pas hésité à accepter la méthode en même temps que l'objectif. Nous nous sommes engagés avec confiance dans la phase « inédite » de concertation bilatérale sans remettre en cause le principe d'une loi prise *in fine* par ordonnances, marquant ainsi notre volonté de contribuer à faire du texte final un projet positif pour l'économie et la société.

Fidèle à son engagement, la CFE-CGC a fait des propositions pour ouvrir le champ de la discussion. Hélas, force est de constater, à l'issue de la quatrième rencontre, que le gouvernement reste sourd aux remarques, critiques et propositions que la CFE-CGC porte au sujet des différents éléments de la concertation. Nous sommes cordialement reçus, poliment écoutés mais absolument pas entendus. Il apparaît, à ce stade, que le projet de l'exécutif est de reprendre un grand nombre des dispositions abandonnées, parce que trop clivantes, des lois Rebsamen et El Khomri. Et de les amplifier encore.

Plus inquiétant, nos interlocuteurs peinent à nous démontrer l'impact réel de ces réformes sur l'emploi. Au contraire, la CFE-CGC redoute que des dispositions nouvelles de précarisation du travail introduites par la future loi ne dégradent un peu plus la situation de l'emploi et de l'économie.

Nous espérons d'un gouvernement porté par une telle attente de changement, un projet plus juste et plus équilibré : une vision moderne de l'entreprise, cette cellule fondamentale de l'économie qui ne doit plus être considérée sous l'angle exclusif de ses actionnaires. Nous attendions une nouvelle définition de son rôle, de sa gouvernance et de son capital. Un projet faisant de l'entreprise un bien commun. Nous voulions partager une vision sociale et moderne de l'entreprise et on nous présente un énième projet libéral de dérégulation.

À ce stade, rien de nouveau : des attaques classiques contre les corps intermédiaires, des vieilles lunes patronales enfin exaucées, le bien-être des salariés et des citoyens absents du projet. À l'heure où les enjeux économiques de la mondialisation exigent la mobilisation de toutes les intelligences au profit d'une vision partagée mettant l'entreprise au centre du projet de société, on pouvait s'attendre à plus d'écoute.

Non, l'affaiblissement des corps intermédiaires et des contre-pouvoirs sociaux en France ne nous fera pas entrer dans le XXI^e siècle.

Pour paraphraser un slogan désormais bien connu :

« **Make social democracy great again***. »

La confédération CFE-CGC
et l'ensemble de ses fédérations



* *Rendons sa grandeur au dialogue social.*

Confédération Française de l'Encadrement-CGC :
le syndicat des techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs, cadres et services publics



CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT - CGC
COMMUNIQUÉS DE PRESSE

NON à la disparition du CHSCT ! OUI à une prévention efficace !

Le projet de réforme du Code du Travail prévoit de fusionner les instances représentatives du personnel : Délégués du Personnel (DP), Comité d'Entreprise (CE) et Comité d'Hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). De quoi chambouler et fragiliser les règles du dialogue social en entreprise. Car chaque instance occupe à cette heure une place bien définie, avec ses propres prérogatives et expertises au service des salariés.

Depuis sa création en 1982, le CHSCT est devenue une instance essentielle, qui assure la promotion de la santé et de la qualité de vie au travail.

Alors même que les transformations de l'entreprise sont de plus en plus rapides, que les conditions de travail sont mises à mal, que de vraies violences sociales existent (favorisant le développement des risques psychosociaux et de l'épuisement professionnel), **la disparition du CHSCT nous ramènerait 35 ans en arrière.**

L'instance unique envisagée ne permettrait aucune expression ni aucun contrôle des conditions de travail. Autre danger pour les salariés : l'éradication de la jurisprudence protectrice et spécifique qui s'y attache.

La **CFE-CGC** en appelle à la vigilance et à l'action de tous les salariés et de leurs représentants du personnel, pour le maintien d'une prévention efficace !

Afin de nous opposer ensemble à la disparition programmée du CHSCT comme instance distincte, nous vous invitons à signer la pétition lancée par la **FIECI CFE-CGC** (*fédération CFE-CGC des ESN, des sociétés de conseil et d'ingénierie*) :

**Signez la pétition lancée par la FIECI
CFE-CGC
pour le maintien du CHSCT**

---- Plus de 15.000 signataires à ce jour : et vous ? ----



Chaque jour, le CHSCT agit pour protéger la santé des salariés :
exemple !

Ils sont 52, mais qu'importe leur nombre, la Direction de Gfi Progiciels avait « juste » oublié que le propriétaire des locaux (2 quai du Commerce à Lyon 07) où l'équipe est installée, **le tout puissant EIFFAGE**, s'apprêtait à restructurer totalement le bâtiment : marteaux-piqueurs, tronçonneuses, abattage de cloisons et évacuation de gravats divers, encombrants et parfois coupants.

Cerise sur le gâteau : **une opération de désamiantage de plusieurs semaines (enlèvement des joints amiantés au niveau de certains vitrages) était prévue à partir du 3 juillet !**

Alerté par des salariés vigilants, le CHSCT a activé tous les **leviers prévus par le Code du Travail** : déclenchement d'une **alerte pour risque grave et imminent**, intervention du **Médecin du travail** et de **l'Inspecteur du travail**.

Cette mobilisation a poussé la Direction, qui jusqu'alors, n'en avait nullement exprimé la moindre intention, à intervenir auprès d'**EIFFAGE**, **qui, acculé, a ajourné les opérations de désamiantage tant que les salariés seraient encore dans l'immeuble mais a aussi stoppé le chantier général.**

Le pire a été évité de justesse et les salariés auront 6 semaines de répit. Leur déménagement dans le nouveau bâtiment « Gfi All in One Software in LYON 1 » sera accéléré: il est prévu pour le 26 août.

En l'absence de CHSCT, il ne fait pas de doute que le désamiantage prévu à partir du 3 juillet serait en cours ! La Direction faisant toute confiance à l'expérience d'EIFFAGE dans ce domaine (« *ce sont des spécialistes et professionnels reconnus, ma bonne dame !* »). Alors que le plan de confinement supposé « protéger » les salariés ne résistait pas à une analyse simplement frappée au coin du bon sens !

1 « Le Trangram » 22 Boulevard des Tchecoslovaques, Lyon 07

Prenez contact avec vos représentants CFE-CGC !
Adhérez à la CFE-CGC !

Alina TORTOCHAUT	Délégué Syndical Central UES	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Informatique EST	Benoît WENK	☎ 06 61 13 11 93
Gfi Informatique IDF	Patrick Le BRUN Michaela ALEXANDRESCU Robert MATHERON Olivier MAULMY	☎ 06 83 09 41 92 ☎ 06 89 64 39 93 ☎ 06 81 94 24 31 ☎ 06 22 61 10 58
Gfi Informatique RHONE-ALPES	François LECLUSE	☎ 07 80 02 68 59
Gfi Informatique SUD-EST	Guy DECHELETTE	☎ 06 74 14 53 45
Gfi Informatique SUD-OUEST	Alain GUILLOU	☎ 06 84 95 36 59
Gfi IT	Pascal HOUSSIN	☎ 06 98 38 41 55
Ex Gfi Consulting	Martine VERNEUIL	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Entreprise Solutions	Patrick NGUYEN	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Infogen System	Charles MAUPU	☎ 06 10 02 36 41
Gfi IP	Bruno DAVID	☎ 06 60 99 28 16
Gfi Progiciels IDF	Olivier YERLE	☎ 06 70 76 38 06
Gfi Progiciels Montpellier	André NEBLE	☎ 06 83 09 41 92

Pour rester informés sur les événements survenant dans le Groupe Gfi, consultez régulièrement :

- TWITTER : [@cgcgfi](https://twitter.com/cgcgfi)
- YAMMER (réseau interne Gfi) : [groupe « Syndicat CFE-CGC »](#)
- notre site WEB CFE-CGC externe : <http://gfi.fieci-cfecgc.org>
- le site national confédéral CFE-CGC : www.cfecgc.org